

Enseignement inclusif – besoins spécifiques Attestation d'expertise

À faire compléter par le médecin spécialiste, le logopède ou le thérapeute.

Ce document est destiné à une équipe pédagogique restreinte1, en vue de l'élaboration d'un plan d'accompagnement individualisé d'un(e) étudiant(e) présentant des besoins spécifiques au niveau de son apprentissage.

A déposer sous pli fermé à l'assistante sociale.

Nom et prénom de l'étudiant.e :
Je soussigné (e) :
Spécialiste en :
Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail) :
Atteste par la présente que l'étudiant(e) susmentionné(e) présente le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap suivant :
De manière :
□ Permanente
□ Evolutive
□ Temporaire pour une durée de :

1Cf. article 458 du Code pénal relatif au secret professionnel et la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel.





Affirme que le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap, dont est atteint
l'étudiant(e), entraîne les difficultés significatives suivantes, dans le cadre de ses études supérieures :
Quelles sont les recommandations et aménagements que vous sollicitez pour soutenir au
mieux l'étudiant ?
Fait à le
Signature et cachet du spécialiste

École Supérieure des Arts Saint-Luc Tournai 7 chaussée de Tournai, 7520 Ramegnies-Chin (Belgique)

+32 (0)69 250 366 • sup.saintluctournai.be • secretariat-esa@saintluctournai.be

